

Mesdames, Messieurs,

La France est très heureuse de participer aujourd'hui à cette session thématique Familles, santé sexuelle et procréative au cours de la vie.

Je tiens d'abord à rappeler la diversité des situations familiales : familles monoparentales, familles recomposées, familles nombreuses, familles homoparentales notamment. Cette diversité a été reconnue l'AGNU dans sa résolution sur l'année internationale de la famille dès 1993.

Concernant les droits et santé sexuels et reproductifs, ils sont indispensables à la réalisation des droits des femmes et la fin des inégalités entre les femmes et les hommes. Le Président de la République a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité et l'a érigée en grande cause de ces deux quinquennats successifs. Ce n'est pas un concept mineur ou un simple slogan, c'est l'essence même de notre engagement en faveur des droits et santé sexuels et reproductifs, en France comme à l'international.

La France s'est dotée pour la première fois en 2017 d'une Stratégie Nationale de Santé Sexuelle 2017-2030, pour définir une approche globale de la santé sexuelle et reproductive qui fixe des objectifs ambitieux : renforcer l'accessibilité au dépistage du VIH et autres IST ainsi que des actions dédiées aux populations les plus vulnérables. Nous avons également adopté une stratégie nationale de lutte contre l'endométriose depuis février 2022 visant notamment à mettre en place des filières territoriales dédiées à la prise en charge des patientes, à mieux accompagner les femmes en renforçant la formation des professionnels de santé ainsi qu'à renforcer significativement, pour 30 millions d'euros, les moyens dédiés à la recherche. Enfin, le plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes comporte un axe entièrement dédié à la santé des femmes dont certaines sont déjà mis en œuvre comme :

- La campagne de vaccination contre le papillomavirus humain gratuite et généralisée pour les élèves de 5ème.
- La prise en charge intégrale des préservatifs masculins et féminins en pharmacie pour les jeunes de 18 à 25 ans sans ordonnance depuis le début de l'année.
- Un doublement du budget dédié à la précarité menstruelle d'ici 2026 pour permettre notamment le remboursement par la sécurité sociale des protections périodiques réutilisables pour les jeunes jusqu'à 25 ans dès 2024.
- L'amélioration de la prise en charge des fausses-couches.

Sans faillir, la France a renforcé le droit à l'Interruption volontaire de grossesse avec la loi de 2022 allongeant le délai de recours à l'IVG de 12 à 14 semaines. Cette loi a également permis la pratique des IVG chirurgicales aux sages-femmes dans les hôpitaux et supprimé le délai de réflexion de deux jours, imposé afin de confirmer une demande d'avortement après un entretien psychosocial. Le Président de la République s'est montré favorable à l'inscription de ce droit dans la Constitution.

La France a adopté en 2019 une diplomatie féministe, qui guide son action internationale. En mars 2023, la France s'est dotée d'une stratégie internationale en matière de droits et santé sexuels et reproductifs pour la période 2023-2027. Dans le cadre de cette stratégie, elle respectera les engagements financiers pris dans le cadre du Forum Génération Egalité, soit 400 millions d'euros pour la période 2021-2025.

Mesdames, messieurs, j'entends les inquiétudes au sujet du déclin démographique auquel font face certains pays : pour autant, les enjeux démographiques ne peuvent être traités de manière isolée des enjeux de droits et santé sexuels et reproductifs. La question démographique n'est pas neutre et elle

est récupérée par les mouvements conservateurs et anti-droits qui, sous couvert de vouloir répondre à la crise de la natalité, prônent une vision rétrograde des femmes et de leur rôle au sein des familles. Soyons vigilants. La France continuera de défendre une approche qui place les droits et les individus au centre, et notamment leurs droits à disposer librement de leur corps et leurs besoins en matière de santé sexuelle et reproductive.

Je vous remercie./.